



Droits des enfants majeurs lors du décès d'un parent

Par **laetiti13014**, le **14/01/2008** à **16:10**

Bonjour,

Je viens de perdre mon papa en accident de moto causé par un tiers avec un défaut de permis et d'assurance ainsi qu'avec un délit de fuite.

Je suis issu du premier mariage de mon père, mon papa s'est remarié et a eu un 2ème enfant avec ma belle-mère, cette dernière me dit que je n'ai droit à rien car je n'étais pas à la charge effective de mon père, elle insinue que seul ma demi-soeur a droit aux assurances de son travail (j précise que le décès de mon papa a eu lieu sur le trajet de son travail donc il est considéré comme un accident du travail) ainsi qu'à tout ce qui venait de mon père. J'aimerais des informations sur mes droits.

Je vous remercie d'avance de votre réponse.